

Image not found or type unknown



Renseignement changement d'adresse

Par **Charlotte60**, le **23/12/2016** à **14:52**

Bonjour, j'ai notifié par courrier recommandé avec accusé de réception ma nouvelle adresse au père de mon fils. Or depuis plus d'une semaine celui-ci refuse d'aller le chercher. Comment dois-je procéder pour la route à faire pour venir chercher l'enfant ? Dois-je tenir compte du fait que je lui ai envoyé ma nouvelle adresse et le laisser venir chercher l'enfant comme indiqué sur le jugement, ou dois-je moi-même l'emmener tant que celui-ci ne récupérera pas le courrier ? Merci,